

N° 438
Novembre 2021
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OUPEYE



Supplément
"Echo de la Mémoire
et de la Citoyenneté"
Page 7 à 9

◆ LE MOT DU BOURGMESTRE

OUPEYE EN MARCHÉ POUR LA MOBILITÉ DE DEMAIN



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

La mobilité revient légitimement au centre de vos préoccupations. C'est pourquoi la Commune souhaite se doter d'un **Plan Communal de Mobilité** en phase avec les défis que nous devons relever. Visé, Bassenge et Oupeye s'étaient déjà associées en 2003 afin d'élaborer un plan intercommunal de mobilité. Ce Plan a permis d'accompagner la réalisation de plusieurs chantiers tels que l'aménagement du

square Roi Baudouin et de l'avenue Libert Froidmont à Haccourt, de sécuriser les abords des écoles et d'autres projets offrant plus de place à la mobilité alternative à la voiture. Ces dernières années, au vu de l'évolution de la mobilité et des nouvelles priorités qui se dessinent, ce Plan de Mobilité est en cours de mise à jour. Cela implique une phase de diagnostic, de définition d'objectifs et d'élaboration d'un plan d'actions dans le sens d'une évolution de notre mobilité vers des modes répondant d'une part aux enjeux climatiques et d'autre part, au partage équilibré de l'espace pour une meilleure sécurité de tous les usagers. Ce plan sera soumis à consultation citoyenne avant son approbation par le Conseil communal.

Demain, nous nous déplacerons en combinant de plus en plus les modes de transport afin d'utiliser celui qui est le plus adéquat en fonction du type de déplacement et du contexte dans lequel nous le ferons. C'est ainsi que des pôles d'échanges multimodaux seront renforcés et créés sur notre territoire et au-delà.

La mobilité de demain, nous la construisons dès aujourd'hui et le succès grandissant des modes actifs de déplacement (vélo, marche, trottinette, etc...) en témoigne. Oupeye, déjà dotée d'infrastructures intéressantes pour les modes actifs, veut s'intégrer de manière volontariste dans cette dynamique positive. C'est pourquoi Oupeye, lauréate de l'appel à projet « **Wallonie Cyclable** » lancé par la Région wallonne, bénéficiera d'un subside de 750.000€ afin de déployer son réseau cyclable au travers de nos 7 villages et ce en connexion avec les territoires voisins. Une politique d'implantation de stationnement pour vélos sera aussi mise en œuvre afin d'équiper les bâtiments publics, les abords des écoles et les quartiers commerçants.

La Commune a élaboré le plan d'investissement « Wallonie cyclable » composé d'un total de 28 fiches projets.

Oupeye n'a cependant pas attendu ces moyens exceptionnels et nous avons déjà mis en œuvre des actions concrètes pour la mobilité active. La construction de la piste cyclo-piétonne reliant l'Arbre Saint-Roch et la rue du Garage ou l'affectation des chemins agricoles en chemins réservés aux piétons, cyclistes, cavaliers et charrois agricoles en sont des exemples. Sur certains d'entre eux, comme vous le voyez sur la photo ci-contre, un projet pilote de dispositif franchissable uniquement par les charrois agricoles a été installé afin d'empêcher le trafic non autorisé de véhicules motorisés.

Du point de vue des transports en commun, à l'horizon de la mise en service du nouveau tram de Liège, le réseau de bus du TEC Liège va être redéployé. A terme, les lignes de bus seront, en effet, rabattues vers le tracé du tram afin de profiter de sa rapidité et de son confort. Les lignes 7, 50, 76 et 78 seront ainsi en correspondance avec le tram à Coronmeuse alors que la ligne 240 rejoindra la gare de Bressoux. La ligne 7 y occupera la position de *ligne structurante*, c'est-à-dire que sa fréquence sera augmentée et son tracé prolongé jusque la gare de Milmort en desservant les Hauts-Sarts.

Serge FILLOT, votre Bourgmestre



◆ COVOITURER, C'EST RENDRE SERVICE À LA PLANÈTE ET À VOS PROCHES, COLLÈGUES, VOISINS !

N'hésitez pas à découvrir ou à proposer des trajets en covoiturage sur la carte interactive de la Commune d'Oupeye : <https://citoyen.oupeye.be/fr/covoiturage>. Au sein de la Commune, plusieurs personnes font probablement le même trajet que celui que vous avez prévu.

Concrètement, si vous souhaitez bénéficier d'un trajet, il vous suffit de cliquer sur un des trajets présentés sur la carte interactive.

Si vous souhaitez proposer un trajet, il vous suffit de l'encoder.

Cindy Caps, Échevine de la Citoyenneté



PRIMES « HABITATIONS »

Tous les citoyens doivent actuellement faire face à la hausse des prix du gaz et de l'électricité. Partant du principe que l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas, nous prôtons plus que jamais **l'isolation des logements** à Oupeye. C'est la raison pour laquelle, nous voulons soutenir davantage les propriétaires d'habitations situées sur notre territoire, en augmentant l'aide financière accordée.

UNE AIDE DE LA RÉGION WALLONNE

Depuis le 1er juin 2019, la législation permettant de recevoir des primes de la Région a été modifiée. Pour pouvoir prétendre à une aide financière, elle impose de passer d'abord par un audit logement payant.

L'auditeur analyse la qualité énergétique globale de votre logement et établit ensuite un ordre de priorité des travaux économiseurs d'énergie et de rénovation dans vos logements.

Tout propriétaire de logement(s) situé(s) sur le sol wallon a droit à une prime, tant pour l'audit que pour les travaux réalisés, calculée en fonction de ses revenus.

UNE COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE DE LA COMMUNE D'OUPEYE

Nous avons constaté que le fait de passer par un audit payant semble être un frein à l'engagement des propriétaires. C'est pourquoi, nous venons d'ajouter une prime de **300 euros** pour cette première étape obligatoire !

Comme vous le démontre le premier tableau ci-dessous, le cumul de la prime régionale et de la prime communale diminue fortement le prix à payer pour la visite de l'auditeur et la production de son rapport d'audit.

Le coût de l'audit logement étant variable d'un auditeur à l'autre, nous avons réalisé la simulation suivante en se basant sur une facture dont le montant total s'élève à 1.000€ TVAC.

Revenu de référence du ménage	Catégorie de revenus	Prime SPW perçue (*)	Prime communale perçue	Total des primes perçues	Exemple Facture d'un audit TVAC	Solde à payer
R > 97.700 €	R5	110 €	300 €	410 €	1.000 €	590 €
43.200,01 € ≤ R ≤ 97.700 €	R4	220 €	300 €	520 €	1.000 €	480 €
32.700,01 € ≤ R ≤ 43.200 €	R3	330 €	300 €	630 €	1.000 €	370 €
23.000,01 € ≤ R ≤ 32.700 €	R2	440 €	300 €	740 €	1.000 €	260 €
R ≤ 23.000€	R1	660 €	300 €	960 €	1.000 €	40 €

(*) Le montant de la prime SPW ne peut pas dépasser 70% du montant total de la facture TVAC.

Pour information, il existe des auditeurs énergétiques sur le territoire de la Commune :

Numéro d'agrément	Nom de l'auditeur	Adresse	Téléphone	Courriel
PAE2-P1-00040	LAMBERT Lionel	Rue de la Wallonie, 14 4680 Hermée	0471/81.44.96	lionel.lambert.architecte@hotmail.com
PAE2-P1-00046	WAGNER André	Rue Métrin Vinâve, 51 4682 Houtain Saint-Siméon	0475/27.43.40	andre.wagner@skynet.be
PAE2-P1-00126	GUILLAUME Emmanuel	Rue Libeau, 24 4682 Houtain Saint-Siméon	0477/76.91.60	scs.guillaume@gmail.com

(Source : <https://energie.wallonie.be/fr/primes-habitation-a-partir-du-1er-juin-2019.html?IDC=9792>)

CONTINUATION DES PRIMES TRAVAUX

Pour les primes liées à la réalisation des travaux selon ce qui a été convenu avec l'auditeur, nous maintenons notre système de primes communales à savoir l'octroi d'un montant de **20% des primes reçues de la Région wallonne, plafonnée à 500 € par prime**.

N'hésitez donc pas à faire appel à notre service « Logement » via l'adresse mail : g.houge@oupeye.be ou par téléphone au 04/267.07.45.

*Christian Bragard, Échevin du Développement durable
Serge Fillot, Bourgmestre*



Oupeyens, Oupeyennes,

La période de Toussaint est un moment de l'année où de nombreuses familles viennent se recueillir dans nos cimetières.

Si vous faites partie de ces personnes-là, vous aurez certainement remarqué l'état impeccable de nos lieux de sépulture.

Je me réjouis de constater que le « Plan Cimetières » décidé par le Collège en 2020 porte ses fruits. Parmi les actions de ce plan, l'aménagement de nouvelles allées en pavés, mais aussi la présence très régulière de nos ouvriers « Espaces verts » sont, sans conteste, les éléments qui contribuent à l'indispensable maîtrise de la nature sauvage.

Je tiens ici à féliciter toute l'équipe ouvrière qui effectue un travail formidable afin d'assurer la propreté de nos 12 cimetières, non seulement en cette période, mais également tout au long de l'année.

Merci à chaque travailleur pour son investissement.



« **Le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants** » (Jean Cocteau)



◆ GRAND NETTOYAGE BE WAPP 2021

Le Grand Nettoyage d'automne est une vaste mobilisation citoyenne qui vise à **conscientiser** les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à **faire changer les comportements de façon durable**.



Depuis 2015, le temps d'un week-end, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : **ramasser les déchets qui jonchent nos rues**, nos chemins de campagne, pistes cyclables et lieux publics pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Toujours plus nombreux sont les participants qui s'inscrivent, en famille, entre voisins et amis, en tant que bénévoles au sein d'une association, entre villageois, ou encore au niveau de leur école.

Sachez qu'en ce dernier week-end de septembre à **Oupeye**, ce sont **348 volontaires** qui se sont mobilisés : 4 équipes de citoyens (21 personnes), 3 écoles (300 enfants), et 2 associations, Racynes et le Vivier (27 participants).



Beaucoup de dépôts clandestins

Outre les canettes, les emballages de snacks en plastique, papier et aluminium, les bouteilles en plastique et en verre, les cartons à boissons, les mégots de cigarettes, les papiers et cartons, les lingettes, les langes ou les mouchoirs en papier, les bénévoles ont retrouvé en masse des dépôts clandestins constitués de déchets qui doivent théoriquement être déposés, gratuitement, dans un Recyparc. Les plastiques (bâches, pots, ...), déchets de construction et déchets métalliques figurent en haut de ce triste classement.

Je tiens à **remercier tous les participants** bénévoles ainsi que **les services communaux** qui ont assuré la préparation et le suivi de ce ramassage.

N'oublions pas que la campagne **Propr'Oupeye** reste active toute l'année. Chacun d'entre nous peut adopter sa rue, son square, son coin de promenade, se réapproprier l'espace public et le maintenir propre en le nettoyant au moyen du kit mis à disposition par la Commune. Sur simple appel téléphonique (gratuit) au 0800/43007 ou envoi d'un mail à proprete@oupeye.be, les services communaux reprennent les sacs pleins récoltés.

Merci à toutes et à tous pour votre participation !



« **L'environnement peut nous exterminer lentement et silencieusement si nous le rendons pouibelle.** » - Landry MAKANA, philosophe congolais

Christian Bragard,
Échevin des Travaux et de la Propreté publique



◆ ENVIRONNEMENT

CAMPAGNE "ZÉRO DÉCHET"

UN GESTE POUR NOTRE NATURE, UN SOULAGEMENT POUR NOTRE PORTEFEUILLE !

La Commune d'Oupeye s'est engagée dans la campagne « Zéro déchet » soutenue par Intradel. Elle a dressé un bilan des forces vives environnementales d'Oupeye et a mis en place un Comité de pilotage avec lequel elle a établi un plan d'actions à mener avec les citoyens. Une Eco-team se charge aussi de mener des actions propres à l'administration. Nous reviendrons vers vous pour vous détailler ce plan.

UNE PREMIÈRE ACTION EST DE SOUTENIR L'UTILISATION DES LANGES LAVABLES !



Facile ? Performant ? Comment ça marche ?

Les langes lavables sont écologiques, sains mais aussi économiques par rapport aux jetables. Sur le site www.intradel.be, vous trouverez une brochure, des vidéos et les réponses aux questions que vous vous posez car il est normal de vouloir le meilleur pour votre enfant.

Combien ça coûte ?

À partir du 1^{er} janvier 2022, Intradel impose que les couches jetables soient déposées **dans les containers gris et non plus dans les verts**. Or les déchets évacués dans le gris sont, pour rappel, plus coûteux au kilo évacué. Donc, en choisissant les langes lavables, vous diminuerez vos déchets de 400kg par an en moyenne, ce qui permet de réaliser une économie de 60 à 80 € par an.

Le Conseil communal, en sa séance du 28 octobre 2021, a décidé d'octroyer, à partir du 1^{er} janvier 2022, **une prime** visant à soutenir les parents utilisant les langes lavables car l'investissement pour un kit de départ est relativement onéreux. Le montant de la prime communale correspond à **50 % des factures d'achat** et il est plafonné à 250 euros. Cette prime n'est octroyée qu'une seule fois par enfant de moins de deux ans et demi. Plusieurs factures peuvent être cumulées pour la chiffrer et elles peuvent être antérieures de maximum six mois à la naissance de l'enfant.

Nous invitons les parents concernés à compléter le formulaire disponible sur notre site www.oupeye.be, onglet Services communaux - Environnement. Il suffit de renvoyer le formulaire complété avec la copie des factures d'achat de vos langes lavables.

◆ CAMPAGNE DE DÉRATISATION DU LUNDI 22 AU LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

Inscription obligatoire et gratuite pour le mardi 16 novembre. Pour rappel, en dehors de cette campagne, des sachets gratuits (en quantité limitée) de produit spécifique contre les rats sont à la disposition des habitants au guichet d'informations (ACCUEIL) de l'Administration communale de Haccourt. Infos : 04/267 06 40 ou 42

Coupon à remettre ou à envoyer à :

Administration communale d'Oupeye - Guichet d'informations - DÉRATISATION - Rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt



JE DEMANDE LE PASSAGE DE LA FIRME ASSURANT LA DÉRATISATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Tél :

GSM :

Présence au domicile (date et heure) si nécessaire :
.....

Date :

Signature :

Intervention à l'intérieur / à l'extérieur de l'habitation * (* Biffer la mention inutile)



◆ SALON DE L'ARBRE

Le samedi 27 novembre se déroulera la distribution de plus de 2000 arbres aux citoyens d'Oupeye. Vous avez été très nombreux à réserver les vôtres. Une lettre confirmant votre réservation vous sera envoyée. C'est une belle action pour la préservation de notre climat. Comme les bonnes nouvelles n'arrivent jamais seules, nous vous annonçons une nouvelle opération **Gratifieria** qui se déroulera le même jour au même endroit (infos en page 16).

Comme nous attendons près de mille personnes, nous sommes obligés de demander le **CST** (Covid Safe Ticket). À l'entrée du hall technique, des agents communaux scanneront votre QR code soit via votre GSM, soit via le document papier que vous avez reçu de l'AVIQ.

Joseph Simoné et son équipe Environnement

LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE, VOTRE CPAS PEUT VOUS AIDER !

Cette hausse de prix peut fortement impacter votre budget. Les CPAS peuvent octroyer une aide matérielle à des ménages en difficulté de paiement de leurs factures énergétiques via le Fonds Gaz-Électricité.

Pour qui ?

Toute personne (locataire ou propriétaire) qui a des difficultés à payer sa facture d'énergie.

Pour ce faire, vous devez introduire votre demande auprès du CPAS (04/240 62 62 ou cpas@cpas-oupeye.be). Le CPAS peut, après avoir fait une enquête sociale appropriée, intervenir par des actions curatives ou préventives durant toute l'année.

Quels sont les types d'aides dont je peux bénéficier ?

1. Au niveau curatif, le CPAS intervient :
 - en négociant des plans d'apurement avec les fournisseurs ;
 - en apurant certaines factures pour permettre à la personne de retrouver un équilibre financier.

2. Au niveau préventif, le CPAS peut :
 - intervenir dans l'achat d'appareils qui consomment moins et plus sûrs (ampoules économiques, appareils de classe A+, ...)
 - intervenir dans la surveillance, entretien ou mise en conformité d'appareils énergétiques (entretien des chaudières, ...)
 - vous informer sur les contrats de fourniture de gaz et d'électricité, rechercher de meilleurs prix pour la fourniture d'énergie et vérifier si vous pouvez bénéficier ou non du tarif social.

Pour la prévention, n'hésitez pas à prendre contact avec notre tuteur en énergie dont la mission est d'organiser des actions concrètes et de donner des conseils pratiques afin de réduire les frais liés à la consommation d'énergie. Ces actions visent à la fois votre comportement en tant que consommateur d'énergie, mais aussi l'équipement de votre (vos) bâtiment(s).

Hélène Lombardo, Présidente du CPAS

◆ DÉCLARATION DE DÉTENTION DE CHIEN(S) DANGEREUX

Depuis l'adoption de la dernière version du Règlement Général de Police Administrative, le 28 mars 2019, la législation en matière de détention de chiens dangereux est restée inchangée.

Constatant la complexité de l'ancienne procédure, nous avons adapté celle-ci afin que vous soyez en mesure de remplir les déclarations et obligations reprises dans ce règlement.

Cette procédure ainsi que les formulaires de déclaration sont accessibles sur le site communal www.oupeye.be dans la rubrique « Police administrative » - « Chiens dangereux ».

Les formulaires sont également à votre disposition à l'Accueil de notre administration, rue des Écoles, 4 à Haccourt.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant ce dossier, Mme Lorraine Lagneaux, par mail via l'adresse l.lagneaux@oupeye.be ou par téléphone au 04/267 07 49.



◆ PRESCRIPTION MÉDICALE

N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE D'IDENTITÉ OU CELLE DE VOTRE ENFANT LORSQUE VOUS RENDEZ CHEZ VOTRE PHARMACIEN !

De plus en plus de médecins réalisent les prescriptions médicales EN LIGNE. Dans ce cas, vous ne recevez plus de prescription « papier ». Cela implique que pour avoir accès à

votre traitement, votre pharmacien a besoin uniquement de la carte d'identité (pas de code pin) de la personne pour laquelle la prescription médicale a été réalisée !

Attention : même pour un enfant mineur, le pharmacien a besoin de sa carte d'identité (celle du parent ne suffit pas).

◆ TÉLÉVIE 2021

La situation exceptionnelle de ces derniers mois, particulièrement éprouvants, nous a tous impactés à des degrés divers. Conséquemment, l'organisation d'activités rassemblant de nombreuses personnes n'a pas été possible durant cette période et M. Émile Janssen s'est vu contraint d'annuler le traditionnel "Week-end Télévie" organisé au cercle Saint-Hubert de Haccourt.

Et pourtant, il n'a pas baissé les bras! Comme chaque année, il a procédé à la récolte de petites pièces dans divers commerces

d'Oupeye. C'est ainsi que la Commune a pu verser la somme de 2.575 euros au FNRS.

Au nom de la Commune, nous lui présentons nos plus chaleureuses félicitations pour cette belle opiniâtreté.



*Serge Fillot, Bourgmestre
Irwin Guckel, Échevin de la Santé*

LE MOT DE L'ÉCHEVINE

Chères Oupeyennes, Chers Oupeyens,

Pour notre supplément de ce mois de novembre, nous nous réjouissons de retrouver un quotidien moins impacté par la Covid 19 et ses mesures. Il nous est en effet permis de reprendre les commémorations en présence des élèves des écoles primaires le 10/11. Cette date, veille du férié de l'armistice de 1918, nous permet en effet de sensibiliser nos jeunes écoliers aux événements dramatiques du XXe siècle. Dans ce supplément, nos partenaires des Associations patriotiques reviennent sur les faits vécus en 1914 à Vivegnis et que les monuments du village nous invitent à ne pas oublier. La guerre avait laissé ses traces, mais la population de Vivegnis put compter sur l'entraide et la solidarité pour tenir et reconstruire. Parmi les activités solidaires locales, vous en apprendrez plus sur l'**asbl Terre** et ses développements depuis 1949.

En matière de citoyenneté, les inondations de l'été ont rappelé l'importance de l'entraide lorsque des familles se retrouvent sans maison, chauffage, vêtement, sans nourriture ni eau potable. Ces élans de soutien, la région liégeoise les a répétés au fil de l'histoire; la présence de la Meuse et d'affluents, un passé minier et des collines favorisant le ruissellement obligeant les Liégeois à installer, aux points stratégiques, des dispositifs leur permettant, si ce n'est dans des circonstances exceptionnelles, de gérer les risques d'inondations et de crues. Cette mission de démergement est une des tâches premières de l'**AIDE**, l'Intercommunale créée en 1928 suite aux dramatiques épisodes du nouvel an 1926. Nous vous en parlons dans un bref historique comme d'ailleurs des ouvrages construits pour limiter les dangers dûs à la position d'entonnoir de la vallée liégeoise qui cohabite avec les eaux la Meuse, mais aussi de nombreux affluents (Vesdre, Amblève, Ourthe, etc.), de la fonte des neiges, de pluies parfois violentes ou encore d'eaux ascendantes.

Cindy Caps,

Échevine de la Citoyenneté et des Affaires patriotiques



HORAIRE DES COMMÉMORATIONS DU 10 NOVEMBRE 2021

Dépôt des fleurs dans chaque village

8h35 Hermée

9h00 Heure-le-Romain

9h25 Houtain St-Siméon

9h50 Haccourt

10h15 Hermalle-sous-Argenteau

10h40 Vivegnis

11h05 Oupeye



Monument sur la place des Vignerons

En 2019, nous avons commencé une série sur les monuments aux morts de nos villages. Nous avons débuté par Haccourt vu les événements d'août 1914 alors que Heure-le-Romain, très touché par les combats, fut choisi en 2018 pour le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. La Covid-19 a interrompu nos suppléments, mais la vie reprend et nous évoquons, cette fois, le monument de Vivegnis et les faits qui se sont produits dans le village en 1914. Des souvenirs pénibles pour les Vignerons.

Dans la nuit du 5 au 6 août, pendant les combats du fort de Pontisse, J. Maréchal, habitant de Vivegnis, fut tué dans sa demeure par une balle perdue. Les jours suivants, quelques maisons de la localité furent atteintes par des obus destinés au fort, mais ce n'est que le 12 que les Allemands pénétrèrent dans le village et y commirent des méfaits.

Ce jour-là, deux soldats allemands descendant le Thier d'Oupeye furent attaqués près du cimetière par des soldats belges. Un des Allemands fut tué et l'autre s'enfuit en déchargeant son fusil. Une jeune femme, Mme Grégoire, fut touchée à la tête par une balle et décéda.

Quelques heures plus tard, une douzaine de soldats allemands revinrent à Vivegnis et assiégèrent la maison Bonhomme fort proche du lieu où leur frère d'armes était tombé. Cette maison était occupée par les familles Bodéus, Cap et Florkin. M. Cap, 70 ans, se tint sur le seuil et, à l'arrivée des soldats, leva les bras en l'air. Malgré ce geste de soumission, une salve, tirée à bout portant, l'abattit. Sa femme et ses enfants, leur fils de 5 ans et d'autres membres de la famille se réfugièrent dans une chambre du fond, poursuivis par les soldats qui tiraient. Mme Cap et M. Pascal Bodéus furent assassinés alors les autres membres de la famille s'échappèrent par une fenêtre. Vexés, les Allemands arrachèrent rideaux et stores, les imbibèrent d'essence et y mirent

le feu. La maison fut complètement incendiée. Pendant ce temps, Mme Jérôme Bodéus qui habitait à 250 m de là, craignant que l'on ne brûlât sa demeure, s'enfuit vers le centre. Alors qu'elle courait sur la route, elle fut mortellement blessée par une balle.

Le 13 août, le fort de Pontisse se rendit et le 14, les Allemands envahirent la Commune. Tous les habitants, y compris malades et infirmes, furent sommés d'abandonner leurs maisons en les laissant ouvertes, ce qui facilitait le pillage. Ils furent conduits dans un champ le long du canal. Alors qu'ils passaient devant un commandant, ils purent l'entendre dire : « *Au nom de l'Empereur, tout ce peuple doit être fusillé !* ». Vers 16h, plus de 2000 personnes se trouvaient dans ce champ sous la garde de soldats armés de

mitrailleuses et terrifiés par les menaces de mises à mort. M. Michel, secrétaire de la Fabrique Nationale, qui se trouvait là et parlait allemand, intervint auprès d'un major, l'assurant que la population à laquelle on reprochait d'avoir tué des soldats était innocente. Il parvint à le convaincre et évita ainsi à ses concitoyens le triste sort qui semblait les attendre.



Vivegnis : monument à l'ancien cimetière

Voici la fin de la narration que M. Michel a faite de son intervention :

« Finalement, le major, se tournant vers moi, me tint ce discours étrange : « Vos explications m'ont donné satisfaction... mais en présence du caractère très sévère des instructions qui m'ont été données, je dois sévir et me vois obligé, quoiqu'il m'en coûte, ajouta-t-il hypocritement, de faire brûler une demi-douzaine de maisons ! ».

Mais comme j'avais vu mettre le feu au village, je me hasardai à dire au major : « Ne vous donnez pas cette peine, Monsieur le major ; jetez vos regards vers le village et vous constaterez qu'une quarantaine de maisons brûlent. ». En réalité, cinquante-huit maisons étaient devenues la proie des flammes.

« Comment ! s'écria-t-il alors en s'adressant à ses officiers. Qui a donné l'ordre de mettre le feu ? » Un lieutenant s'avança, se mit en position et déclara : « Ce sont les habitants, Herr Major ! ». « Vous voyez, me dit celui-ci en se tournant vers moi, ce sont les habitants qui ont mis le feu ! ».

J'avais déjà entendu cette réponse plus de deux heures avant et ne pus m'abstenir de dire : « Permettez, cela n'est pas admissible. Comment voulez-vous que les habitants, chassés de leur maison, aient pu y mettre le feu ? Mais ce que vous voyez brûler représente toute leur fortune : un atelier, un commerce, une métairie, une ferme. Non, ce n'est pas croyable. Et pourquoi l'auraient-ils fait ? ».

« Pourquoi ? Peut-être pour faire disparaître quelque chose de compromettant : des armes par exemple ! » fut la réponse.

Que répondre à cette absurdité ? Rien ! S'adressant alors à des soldats cyclistes du génie, il donna l'ordre de se rendre au village pour éteindre le feu ! À ce moment, les maisons ne formaient déjà plus qu'un amas de débris fumants !

Estimant sans doute que cette scène avait assez duré, le major, tout ce temps resté insensible aux transes endurées par cette foule attendant son verdict, déclara : « C'est bien ! Que chacun retourne chez soi ! ». À l'annonce de cette sentence, la foule, si longtemps sous le coup d'une frayeur intense, n'avait plus qu'une pensée : avoir la vie sauve ! Elle cria « Bravo » en applaudissant frénétiquement. Hélas ! Combien y en avait-il qui ne retrouveraient plus ce « chez soi »... Bâtiments, outils, mobiliers, effets d'habillement : tout était devenu la proie des flammes !

C'est alors la solidarité qui va jouer ; voisins, amis, parents vont

loger les victimes. Des collectes de vêtements et de marchandises sont mises sur pied. Des organismes vont aider à grouper les moyens qui ne feront que se multiplier durant l'occupation.

Et maintenant, qu'existe-t-il pour aider la population la plus défavorisée ?

La Croix-Rouge, bien sûr, ou les « Restos du Cœur » sont des exemples. Mais à Vivegnis, s'est créée une organisation qui remet les personnes au travail et recueille des vêtements, parfois remis en état et vendus à bas prix. Il s'agit de l'**ASBL « TERRE »** qui a depuis développé bien d'autres activités.

Le début de « Terre » remonte à 1949, dans l'après-guerre. Des amis décident d'**unir leurs efforts pour aider ceux qui sont dans le besoin** : reconstruire un toit, trouver de quoi loger ou chauffer une famille, etc. Le projet « Terre » naît d'une association de fait.

➤ De l'aide locale aux projets internationaux

Ensuite, l'économie belge se redresse et la situation quotidienne de la population s'améliore. Ces amis décident alors de s'investir ailleurs dans le monde où des gens sont dans le besoin. Partant du constat que lorsque l'économie va, tout va, ils se lancent dans des projets industriels ou agricoles. Ils souhaitent ainsi **améliorer durablement les conditions de vie** de la population.

➤ **Terre asbl est créée en 1963.** Dans les années suivantes verront le jour une plâtrière en Algérie, une fabrique de vélos au Nicaragua, un soutien aux fermiers de l'île de Negros aux Philippines, entre autres réalisations.

➤ **Une aventure populaire de développement.** Tous ces projets sont alors financés par la vente de vieux papiers, d'habits et de métaux non-ferreux collectés lors de **grands ramassages**. Une dizaine de samedis par an, des centaines de volontaires, souvent d'origine ouvrière, se mobilisent à bord de camions prêtés par des entreprises ou des Communes.

➤ **Une entreprise citoyenne.** En 1973, le premier choc pétrolier plonge de nombreux pays dont la Belgique dans la récession. Les restructurations et fermetures d'usines sont nombreuses et beaucoup d'ouvriers qui participaient bénévolement aux ramassages perdent leur emploi. Terre asbl se sent interpellée et en 1980, opère une mutation en remplaçant les bénévoles par des emplois salariés. A cette époque, une seconde association est fondée pour développer des projets de solidarité internationale. Un nouveau combat pour une économie respectueuse de l'intérêt général débute.

➤ **L'entreprise à finalité sociale** en est la clé de voûte. En effet, chaque fois qu'une entreprise abandonne la logique de profit pour viser l'intérêt général, elle devient une brique de la construction d'une économie respectueuse des gens et de l'environnement.

Depuis 1949, chaque génération a mené le projet Terre avec la vision de participer à la réalisation d'un monde démocratique où chaque être humain peut se réaliser dans la dignité, le respect mutuel et l'intérêt des générations futures.

➤ Fin septembre 2018, trois associations du groupe Terre ont uni leur énergie pour ouvrir un magasin dédié à la vente d'objets de récupération (textiles, livres, meubles et jouets), le **« Magasin éphémère »**. Un succès auprès du public liégeois qui fréquente assidûment le concept store. Se distinguant par sa taille et le panel des objets proposés, le magasin permet au public concerné par les enjeux climatiques d'acheter en seconde main et ainsi offrir une solution alternative concrète au problème de surproduction de biens.

« Terre » en chiffres : 6 emplois créés – 200 clients en moyenne par jour – 12 000 articles vendus par mois.

Devant un tel engouement, les trois associations ont décidé de

◆ DE SERAING À LIÈGE ET DE LIÈGE À OUPEYE

L'EAU : UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL, UNE MENACE PERMANENTE !

Le mois de juillet 2021 restera marqué par les inondations et les conséquences dramatiques pour des milliers de ménages liégeois. Il ne s'agit pas du premier événement de ce type en région liégeoise, les inondations de 2021 présentent une différence notoire avec les drames du passé qui se sont en général produits en hiver. Au travers de documents de l'AIDE, d'articles historiques et du livre « *Les inondations au Pays de Liège 1925 – 1926* » de Noir Dessin Production*, on constate que la présence de La Meuse a engendré plusieurs inondations. Face à ces catastrophes, les élans de solidarité ont toujours permis de se relever, d'étudier et de réaliser des ouvrages techniques pour nous protéger de ce fleuve qui fait la beauté et la richesse de notre région.

Il faudra encore des mois, des années pour permettre à la région liégeoise de se remettre complètement des crues de l'été 2021, alors restons solidaires avec les sinistrés qui vivent encore dans des conditions difficiles. Les actions se poursuivent grâce à chaque personne ayant donné des objets, du temps, de l'énergie ou une aide économique aux sinistrés et aux structures actives sur le terrain.



Quelques photos de l'ouvrage « *Les inondations au Pays de Liège 1925-1926* : l'ancien « *Tourne-Bride* » à Argenteau, une rue à Wandre, l'île Monsin et la statue de Charlemagne au boulevard d'Avroy.

Contrairement à 2021, la plupart des inondations historiques furent observées en hiver : février 1571, janvier 1643, décembre 1740, février 1850 ou décembre 1880. Le nouvel an 1926 est souvent évoqué parce que ce triste épisode présente toutes les caractéristiques des crues de la Meuse mais aussi parce qu'il se produisit au nouvel an. Imaginons un réveillon avec de l'eau dans les rues depuis Seraing jusque Visé et ce durant plusieurs jours. Des pluies importantes, un sol gorgé et un redoux subit provoquant la fonte des neiges, des aménagements anti-crues inexistantes : tout était réuni pour permettre des inondations exceptionnelles. Plusieurs récits rapportent également que l'inondation de 1643 aurait été la plus dévastatrice, l'eau emportant alors le pont des Arches et celui d'Amercoeur.

En ce début d'année 1926, la réaction des Liégeois fût immédiate. L'eau étant restée plusieurs jours avant de regagner son lit, le pain comme le lait furent livrés par barque. De suite des navettes en bateau remplirent le rôle de transport de personnes, de vivres et de secours. Comme en cette année 2021, une fois l'eau retirée, des moyens importants et de longs mois furent nécessaires pour éliminer les débris, nettoyer, sécher et reconstruire. Pour dynamiser un élan collectif de nettoyage, la Croix-Rouge imagina même plusieurs concours de propreté avec des récompenses !

LES TRACES DU CHARBON

Dans notre région, nos liens avec la nature sont essentiels. Ainsi, les charbonnages ont longtemps fait vivre la région et bien des familles, tout comme les voies d'eau mais aussi l'extraction et le traitement de la craie. Malheureusement, les galeries et les puits des mines ont causé des dommages et mal remblayés, des affaissements des sols. La remontée des eaux par les galeries abandonnées après l'extraction de la houille est un élément supplémentaire rendant essentielle la gestion des eaux dans la Province.

L'AIDE ET LES DISPOSITIFS DE DÉMERGEMENT

Vous avez probablement déjà vu un bâtiment jaune (photo) portant la mention « station de pompage ». Les conséquences de l'exploitation minière, la présence d'un fleuve et de rivières, les pluies abondantes et la fonte des neiges, des sols parfois peu perméables et une urbanisation constante ont rendu impérative la création d'une structure chargée de gérer les eaux, une évidence après les inondations de 1925-26. L'AIDE fut ainsi créée en 1928.

Cette structure publique a mis en place, sur base de nombreuses études, un ensemble de bâtiments abritant des collecteurs d'eau de ruissellement et des stations de pompage permanentes ou automatiques ainsi que deux bâtiments de contrôle : un à Seraing en Haute-Meuse et l'autre chez nous... sur le site de la station d'épuration SELO à Hermalle.

En collectant les eaux des collines, en régulant les pluies et en empêchant les remontées, ces ouvrages permettent à Liège et aux Communes concernées de vivre les pieds au sec. Cheratte et Vivegnis, d'anciens sites de charbonnages, disposent d'ailleurs de plusieurs stations de pompage importantes du réseau. Et ces travaux se poursuivent au fil de l'évolution du bâti et des conditions météorologiques.

Notez déjà qu'en 2026, on se souviendra à Liège ! Des activités et des animations seront mises en place pour le centenaire des inondations exceptionnelles du 1^{er} janvier 1926.

** Merci à Noir Dessin Production pour l'autorisation d'utilisation de photos de l'ouvrage « *Inondations de 1925-1926* ». Pour les personnes intéressées, l'ouvrage est toujours disponible auprès de l'éditeur liégeois.*



DEUX NOUVELLES NOCES D'OR AU CHÂTEAU

Les samedis 25 septembre et 2 octobre, notre château accueillait deux couples heureux de pouvoir célébrer officiellement leur 50^e anniversaire de mariage. Nous leur réitérons nos chaleureuses félicitations et leur donnons rendez-vous pour leurs noces de Diamant !



M. et Mme JEHIN - HECKERS de Hermée



M. et Mme FERNANDES - PARREIRA de Vivegnis

LE 17 OCTOBRE, LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ONT FÊTÉ LEURS 100 ANS.

Pour cette occasion, la bibliothèque a organisé une après-midi familiale à laquelle le public a participé en nombre. Au programme : spectacle, animation jeux, rencontre avec une autrice locale,...



CHÂTEAU FESTIVAL N°3

Le Château Festival a vécu ces 8 et 9 octobre une 3^e édition de feu et de fous sous un soleil digne des plus beaux étés indiens! Comme lors des éditions précédentes, ce festival atypique aura eu à cœur de mettre en exergue et à la même enseigne des jeunes musiciens régionaux, des groupes peu connus, mais aussi de nouveaux projets, audacieux et novateurs, portés par des artistes de renommée internationale. Merci à notre formidable public, aux musiciens passionnés (et déchaînés), à nos partenaires et sponsors (La Province de Liège - Service Culture, Toby Vins, Classic 21, aux nombreux services communaux impliqués ainsi qu'à Madame Elodie Brajkovic, indispensable infirmière !). Une manifestation dont les entrées seront intégralement reversées au profit des victimes des inondations du mois de juillet.



CINÉ EN PLEIN-AIR: UNE PREMIÈRE À OUPEYE !

C'était une première à Oupeye : le 25 septembre dernier, le site du château s'est converti en salle de cinéma en plein-air et proposait pour la circonstance le film de Peter Webber « La jeune fille à la perle ». Une plongée dans la vie tumultueuse du peintre Johannes Vermeer au cœur de nos contrées en plein 17^e siècle. Un film qui a ravi les amateurs de belles histoires -et d'Histoire- projeté dans un cadre d'époque : celui du château d'Oupeye !



BLUES : LE RETOUR DE GUY VERLINDE

C'est avec un Guy Verlinde magistral que les amateurs de blues ont retrouvé le chemin du château en ce début d'automne. Il nous aura gratifiés, lui et son quartet, d'un projet totalement neuf ainsi que d'un album qu'il a dévoilé lors de cette prestation intimiste où il était question d'amour, d'échec, d'espoir et de résurrection, le tout dans une atmosphère « roots » oscillant entre folk, blues et style « Americana ».



COURIR POUR LA FORME : UNE ÉDITION SOUS LE SOLEIL

Près de 1700 enfants ont foulé la piste d'athlétisme de Haccourt ce 22 octobre, à l'occasion de la traditionnelle rencontre sportive « Je cours pour la forme ». Un évènement annuel s'adressant à tous les enfants des écoles primaires oupeyennes. Bravo à tous ces jeunes mais aussi aux Échevinats de l'Enseignement et des Sports d'Oupeye, ainsi qu'à tous les bénévoles, aux instituteurs, professeurs de sports, coordinateurs sportifs et à la RCA, aux étudiants en éducation physique de Liège Atlas, aux élèves de l'école provinciale du Barbou qui, par leur encadrement ont fait de cet évènement une fête sportive parfaite dominée par le fair-play et la bonne humeur.



◆ INVITATION À NOS AÎNÉS



Le dimanche 14 novembre, notre Collège communal invite, pour le plus grand plaisir de nos aînés, le Liégeois Paul-Henri Thomsin. Depuis plusieurs années, il raconte ses « Mots wallons » et partage son savoir notamment au travers des livres et des séquences radios. C'est avec beaucoup d'humour et de justesse qu'il vous présentera ses « Liégeoiseries ».

Vous êtes donc invité à venir l'écouter à partir de 15h dans la salle de spectacle du château d'Oupeye¹. Si vous êtes

intéressé par ce spectacle, n'hésitez pas à réserver au 04/267 06 15. Ne tardez pas ! Les places sont limitées.

COVID SAFE TICKET REQUIS. Selon la situation sanitaire et la réglementation du moment, cette programmation reste sujette à modification ou annulation.

¹ Malheureusement, cette salle n'est pas accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Paul Ernoux, Échevin des Seniors

Les Lîdjwès n'ont nin leû parèy !
Foû dè walon èt dè francès,
il ont-st-èmantchî, bin awè,
On lingadje qui fêt mèrvèy !

P-H Thomsin Extrait de " Avå les vôyes "

◆ RAPPEL : VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT ! CENTENAIRES ET NOCES D'OR, DE DIAMANT, DE BRILLANT ET DE PLATINE

Vous désirez

- mettre à l'honneur un.e centenaire
- célébrer de manière officielle, votre 50^e, 60^e, 65^e ou 70^e anniversaire de mariage.

Dès lors, merci de contacter le service des Relations publiques

au 04/267 06 23 ou par mail f.samedi@oupeye.be car en vertu des dispositions du Règlement Général de Protection des Données personnelles (RGPD), il nous est désormais interdit de prospecter auprès des jubilaires potentiels.



◆ COMPLEXE SPORTIF DE HACCOURT

Trois modules ont été installés au complexe sportif de Haccourt pour vous permettre de jouer au babyfoot, au tennis de table et au teqball !

Du petit matériel sportif est à votre disposition, gratuitement, auprès du personnel de la piscine (raquettes, balles, ballon de foot). Celui-ci pourra vous être prêté moyennant la mise en gage d'un objet personnel de type carte d'identité, clé de voiture, etc ..., et bien évidemment durant les heures d'ouverture du bâtiment.

MAIS LE TEQBALL ? C'EST QUOI ?

Pour faire simple, c'est une nouvelle **discipline basée sur le football** et pratiquée à l'aide d'une **table courbée**. Une sorte de foot en mode ping-pong ! Pour jouer ou pratiquer cette activité, il faut être au minimum deux joueurs pour jouer en simple ou quatre joueurs en double.

La table de teqball est au centre du terrain de jeu. Le joueur qui sert a droit à deux essais. Après quatre échanges, le service change d'équipe. Le ballon joué doit toucher la moitié adverse de la table une fois, puis être renvoyé sans toucher le sol. Le joueur ne doit pas toucher le ballon deux fois consécutives



avec la même partie du corps. Pendant l'échange, une équipe ne peut pas toucher le ballon plus de trois fois avant qu'il ne soit renvoyé à l'adversaire.

La partie se joue en trois sets de 20 points. Un échange avec le ballon qui touche une quart, c'est-à-dire le bord de la table, est remis en jeu. Toucher la table ou l'adversaire n'est pas autorisé. Pour visualiser le jeu : www.youtube.com – rechercher "Teqball présentation"

◆ KARATÉ CLUB OUPEYE DOKAIDO

CHIARA, 10 ANS ET DÉJÀ DOUBLE CHAMPIONNE DU MONDE !

Les clubs sportifs de notre Commune remplissent un important rôle social mais se signalent également régulièrement par les prestations de leurs membres, parfois très jeunes, sur la scène internationale. En ce mois de septembre 2021, c'est la jeune Chiara Lorelli, membre du club de Karaté d'Oupeye, qui s'est distinguée en ramenant deux titres mondiaux des championnats du monde WUKF qui se tenaient en Roumanie.

Petite-fille de Roberto Perri, Secrétaire général de la Fédération

mondiale et pilier du club oupeyen, Chiara pratique le karaté depuis l'âge de 5 ans et suit ainsi les traces de sa maman et de son grand-père. En 2020, à Bratislava, elle avait déjà remporté le titre mondial en combat et l'argent en kata.

La Commune d'Oupeye et son Échevin des Sports félicitent Chiara et le club Karaté Oupeye pour ces performances et leur souhaitent de nombreux autres succès à l'avenir, entre autres lors des championnats du monde 2022 qui se tiendront en Floride.

◆ TENNIS DE TABLE

Le club H. Deghaye, rue du Ponçay, 1 à Hermée recrute des joueurs de 10 à 70 ans, débutants et confirmés.

Infos : M. Delvaux – 0491/22 32 97

Irwin Guckel, Échevin des Sports

◆ STAGES HIVER 2021-2022

04/264 52 46

Pour les enfants de 2,5 à 12 ans

Activités créatives diversifiées

Inscriptions à partir du samedi 27 novembre dès 10 h via le site www.oupeye.be



◆ OFFRE D'EMPLOI

LA COMMUNE D'OUPEYE RECRUTE POUR LE SERVICE DE POLICE ADMINISTRATIVE ET DE SÉCURITÉ :

- ° un gradué spécifique B1 en droit (M/F) APE,
- ° à temps plein.

Date de clôture des candidatures: 17/11/2021

Toutes les modalités sur le site Internet www.oupeye.be

En présentiel au château d'Oupeye, filmé et retransmis en direct sur You Tube.

C.P.A.S.

° BUDGET 2021 – MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 1

Service extraordinaire

Recettes : 294.910 €

Dépenses : 285.254 €

Solde : 9.656 €

Approbation des groupes PS, CDH et de M. Feytongs ; opposition du groupe EP et abstention du groupe PTB et de MM. Jehaes et Bouzalgha.

TAXES – EXERCICE 2022

Arrêt de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques de 8% et de la taxe additionnelle au précompte immobilier de 2.600 centimes - Exercice 2022.

Approbation des groupes PS, CDH, EP, de MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs et opposition du groupe PTB.

OCTROI DE SUBSIDES

° Subside exceptionnel de 20.000 € à la SPRL « Service gagnant » pour le remplacement de la clôture et l'installation d'une pompe à eau de pluie au complexe tennistique « La Marmotte ». **Approbation des groupes PS, CDH, PTB, de MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs et opposition du groupe EP.**

° Enseignement communal :

- subsides gratuité scolaire Fédération Wallonie-Bruxelles de 20.321 € (2020-2021) et de 29.462 € (2021-2022). **Unanimité.**

- subside de 3.500 € à l'« ASBL Macralou » associée à l'école communale de Haccourt pour la prise en charge des frais inhérents au projet « Collations saines & zéro déchet » avec GoodPlanet de la Fédération Wallonie-Bruxelles. **Unanimité.**

FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT- REMY D'OUPEYE

° Compte 2020, modification budgétaire n°1 de 2021 et budget 2022. **Approbation des groupes PS, CDH, de MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs et abstention des groupes PTB et EP.**

° Convention d'avance de trésorerie

Approbation des groupes PS, CDH et de M. Feytongs ; opposition du groupe EP et abstention du groupe PTB, de MM. Jehaes et Bouzalgha.

CITOYENNETÉ

Engagement de la Commune d'Oupeye en faveur d'un service citoyen en Belgique impliquant la signature d'une Charte d'adhésion, la mise en place d'actions d'information avec priorisation des jeunes de 18 à 25 ans, l'incitation à l'ouverture de nouveaux partenariats d'organismes d'accueil avec la « Plateforme pour le Service Citoyen » et la création de missions au sein des services communaux. **Unanimité.**

PLAN DE COHÉSION SOCIALE 2020-2025

Approbation des conventions de partenariat PCS 2021 avec l'Association Interrégionale de Guidance et de Santé (AIGS), l'ASBL Basse-Meuse Développement, le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) d'Oupeye et l'ASBL Racynes. **Unanimité.**

CIMETIÈRES ET SÉPULTURES

Amendement dudit règlement communal portant sur l'organisation pratique des exhumations, la gestion des ossuaires, la mise en place des caves préfabriquées par la

Commune, l'organisation des funérailles et la mise en place d'une parcelle à orientation religieuse et spirituelle. **Unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS

° Approbation d'un code de bonne pratique relatif à la conception, la passation et à l'exécution des marchés publics. **Unanimité.**

° « Acquisition de 40 PC portables » au montant estimé de 46.666 € ayant nécessité un nouvel attributaire en raison de la difficulté d'approvisionnement rencontrée sur le marché de l'informatique consécutive à la crise sanitaire de la COVID-19 et par recours à un crédit spécial afin de rencontrer ce besoin impérieux permettant la bonne exécution des tâches du personnel communal en télétravail.

Prise d'acte de la délibération du Collège communal du 6 septembre 2021 et admission de la dépense. Approbation des groupes PS, CDH, PTB, de MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs et opposition du groupe EP.

° « Rue du Tournay à Oupeye - réparation de la voirie », au montant estimé à 47.115 € TVAC. **Unanimité.**

° « FIC 19-21 - Réalisation d'un trottoir et remplacement des filets d'eau rue de l'Etat à Houtain Saint-Siméon » nouvellement estimé au montant de 86.157 € TVAC eu égard aux modifications consécutives aux recommandations du pouvoir subsidiant. **Unanimité.**

GESTION PATRIMONIALE DE L'ÉGOUTTAGE

Approbation des termes de la convention cadre « Module 1 : Gestion patrimoniale de l'égouttage » à passer avec l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège). **Unanimité.**

QUESTIONS ORALES des Conseillers.ères et à propos :

- Monsieur Jehaes, de l'impact pour notre Commune, de l'évacuation des déchets issus des inondations en précisant qu'au vu de la saturation d'Intradel, si la décharge d'Hallembaye est concernée, il conviendrait d'assortir notre participation solidaire de conditions environnementales ;

- Madame Lekane, de la suppression des subsides pour l'aide aux victimes et de la garantie du maintien de ce service au sein de notre zone de police ;

- Monsieur Tihon, de l'envolée des prix des sources énergétiques ainsi que d'éventuelles répercussions au niveau communal et demandes d'aide structurelle en la matière ;

- Monsieur Pâques, de la dangerosité consécutive au double sens de circulation du tronçon de la rue Cockroux, situé entre les rues d'Erquy et Sondeville ; sur la persistance de circulation des poids lourds rue Joseph Wauters en posant la question de la vérification de la bonne application de la déviation mise en place voire d'une attitude plus punitive et sur l'alimentation régulière des distributeurs de sachets destinés à récolter les crottes de chiens par leur propriétaire (toutounettes) ;

- Monsieur Tasset, de l'inquiétude de citoyens eu égard à l'augmentation des commerces à fermeture tardive générateurs de nuisances sonores, en demandant confirmation d'un projet en cours, à hauteur de la poste, d'installation d'une station-service assortie d'un commerce night & day.

INTÉGRALITE DES CONSEILS COMMUNAUX ET RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES www.oupeye.be (ma Commune - Vie politique - Comptes-rendus du Conseil).

◆ AGENDA (SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES)

ALCOOLIKES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion le vendredi de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50.

Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56.

ATELIER

« LA PELOTE DE LAINE »

Reprise des activités les lundis et vendredis de 11h à 17h.

Plusieurs nouvelles disciplines. Infos : 0498/43 10 26.

FÊTE DELA SAINT-HUBERT À L'ÉGLISE DE HACCOURT

Le dimanche 6/11 à 16h30 : bénédiction et distribution de pains. Tous vos animaux seront acceptés dans l'église et bénis à la fin de la cérémonie.

THÉÂTRE ROYAL CARITAS

"Les Bonobos", une pièce de Laurent Baffie.

Les 12, 13, 19 et 20 novembre à 20h au Cercle St-Nicolas, rue de la Paix, 1 à Vivegnis.

Avec Véronique Botty, Christian Thunissen, Catherine Demain, Nicolas Antoine, Caroline Thunissen, Jean Vozza.

Réservations : 0476/23 87 42. 10 € sur place, 8 € en prévente.

AMATEURS DE PHILATÉLIE

Le dimanche 14/11, aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye de 8h30 à 12h30.

Infos : 0498/29 00 24 – Site internet : <https://ladiligencephilatelie704247862.wordpress.com/>

CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

Le mardi 9/11 à 20h : "Séjour à Madère et escapade à Las Vegas".

Conférencier : Jean Claude Lavigne.

Salle de spectacle du château d'Oupeye, rue du Roi Albert, 127. Infos: 04/278 49 74

INVITATION AU VOYAGE

Le jeudi 11/11 : fête de la chasse et du gibier à Bouillon - Repas de chasse.

Les 11 et 12/12 : marchés de Noël en Alsace. Réservations souhaitées pour le 10 novembre.

Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél: 04/379 22 16 - 0475/33 47 00 - besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye.

INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 14/11 : balade dans la Basse-Meuse et notre traditionnelle CUI'NÉE.

Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h.

Les Robaleus – 04/264 81 94 – 0476/72 94 14.

MAISON DE LA LAÏCITÉ

Le mardi 16/11 à 14h : « Extrême droite et démocratie : entre opposition et récupération ». Débat suivi d'un goûter : tarte & café 5 euros. Réservations obligatoires pour le 10/11/2021 au 0455/10 49 08 ou 04/264 97 39.

Le dimanche 20/11 : « Les petits déjeuners d'Oxfam » (voir annonce ci-contre).

Rue sur les Vignes, 80 à Oupeye.

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Le mercredi 17/11:

° Haccourt : parking du Delhaize de 14h30 à 15h30.

Les lundis 8 et 29/11 :

° Houtain : voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30.

CETTE ANNÉE, LES PETITS DÉJEUNERS OXFAM FÊTENT LEURS 30 ANS !

Quelle meilleure occasion que celle-là pour se réunir en famille, entre amis et partager un délicieux petit déj' en signe de solidarité avec les producteurs et productrices d'ici et d'ailleurs ?

Depuis 30 ans, des milliers de personnes

se rassemblent chaque année pour partager un bon moment autour d'un petit déjeuner et soutenir Oxfam-Magasins du monde, ses bénévoles et ses partenaires producteurs. Un rendez-vous annuel apprécié du public, et pour lequel se mobilisent plusieurs centaines de bénévoles !

PETITS DÉJEUNERS ORGANISÉS PAR LA MAISON DE LA LAÏCITÉ D'OUPEYE LE 20 NOVEMBRE À PARTIR DE 8H.

PRIX : ADULTES : 7,5€ - ENFANTS : 5€

Infos : Maison de la Laïcité 04/264 97 39 - 0455/10 49 08 - info@mloupeye.be.



INAUGURATION

L'orgue de l'église de Houtain St-Siméon possède un son remarquable et vient d'être rénové grâce à de nombreuses personnes dont M. Wilwerth (Tempus-Musicale asbl) et l'Agence wallonne du Patrimoine.

Vous êtes cordialement invités à partager le moment de son inauguration le jeudi 11 novembre.

Au programme :

15h30 Accueil dans l'église

16h Discours

16h30 Bénédiction de l'orgue

17h Concert d'orgue (Académie Royale César Franck, Visé)

18h Verre de l'amitié à la salle paroissiale

Vu les mesures sanitaires en cours actuellement, merci de confirmer votre présence par mail à brimbello@yahoo.fr dès que possible.



◆ NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES*

PASTA D'ALFREDO

Atelier de pâtes fraîches
Rue du Roi Albert 151a - 4680 Oupeye
Tél. 0474/18 80 21
info@pastadalfredo.be
www.pastadalfredo.be

STELA CRÉATIONS

Foulards sur mesure, dames, hommes et enfants.
Rue Cockroux 21 - 4680 Oupeye
GSM: 0497/400379
info@stelacreations.com
Facebook: www.facebook.com/stelacreations

Information aux commerçants et entreprises de la Commune d'Oupeye :

si vous souhaitez enregistrer votre activité dans la rubrique « VIE ECONOMIQUE » du site internet communal et dans notre base de données, nous vous invitons à renseigner vos informations sur notre site internet www.oupeye.be – onglet « VIE ÉCONOMIQUE », Formulaire « Nouvel acteur économique ».

Le service du Commerce local reste accessible par téléphone au 04/267 07 58 et par email : commercelocal@oupeye.be

OU
PE
YE

ECHEVINAT DE LA
CULTURE
ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE

Un communiqué de l' Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.

GALERIE
LA TOUR
OUPEYE

Exposition Poésie, Psyché, Pop !

Artistes : Soke, Froid Brûlant et Sottize

Du 5 au 21 novembre 2021

Vernissage le 5 novembre à 19h

Expo ouverte les samedis et dimanches de
14 à 17h



DIMANCHE DES P'TITS LOUPS

Le 21 novembre à 15h

«Le pays des objets perdus»

Spectacle présenté par
la Compagnie des Etoiles
Pour enfants à partir de 2,5 ans
**COVID SAFE TICKET REQUIS
POUR LES + DE 16 ANS
RESERVATIONS OBLIGATOIRES**
au 04/267.07.04 ou 04/267.06.21
P.A.F. : Adultes: 5 €,
enfants: 4€, Art 27: 1.25 €



Mercredi 17/11 à 20h :

BLUES AU CHATEAU Kat Riggins (USA)

**COVID SAFE TICKET REQUIS
POUR LES + DE 16 ANS**

Entrée: 16 €, prévente: 13 €, Art.27: 1,25 €.
Réservations au 04/267 07 04
ou 04/267 06 17



Save the date

NOËL AU CHÂTEAU d'Oupeye

10/12 - 18h à 23h

11/12 - 14h à 23h

Feu d'artifice à 20h

12/12 - 14h à 19h

OU
PE
YE

CHÂTEAU
D'OUPEYE

Contact et renseignements:

Service de la Culture, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt.

Tél: 04/267 06 20. Site : www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

BIBLOUPE BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267 07 71. E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.

C'est du belge...

Durant le mois de novembre, la bibliothèque d'Oupeye met à l'honneur les éditeurs et auteurs belges.

Venez découvrir notre sélection....

Un focus particulier sera accordé à l'autrice et illustratrice **Kitty Crowther** en parallèle au festival **Babillages** (Centre culturel de Liège Les Chiroux).

Vendredi 5 novembre - 20h

Ludothèque : soirée jeux pour ados - adultes

Samedi 27 novembre à partir de 10h

La bibliothèque accueille Saint Nicolas

Pour les enfants de 0 à 8 ans - Sur réservation



COVID 19 : CENTRES DE VACCINATION ÉPHÉMÈRES ET DE PROXIMITÉ

UNE 3^e DOSE POUR LES + 65 ANS OU IMMUNODÉPRIMÉS

UNE 1^{ère} DOSE POUR LES + DE 12 ANS NON ENCORE VACCINÉS

Suite à la décision de l'AVIQ de proposer une 3^e dose aux personnes vaccinées et âgées de +65 ans ou immunodéprimées ainsi qu'une 1^{ère} dose aux personnes de +12 ans non encore vaccinées, la Commune d'Oupeye met en place un centre de vaccination éphémère et de proximité aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye.

QUI ?

- Toutes les personnes ayant reçu une convocation pour la 3^{ème} dose (les + 65 ans ou immunodéprimés).

- Toutes les personnes âgées de +12 ans sur base volontaire (sans convocation).

COMMENT ?

Munies de leur carte d'identité et de leur attestation de vaccination, sur rendez-vous via www.jemevaccine.be ou par téléphone au 0800/45 019 (numéro gratuit).

OÙ ET QUAND ?

1) **Oupeye : Ateliers du château**, rue du Roi Albert, 50 - accès par la rue Perreau, entre les n° 16 et 28.

> Parking disponible sur la place Jean Hubin - desservi par la ligne de bus n° 7 du TEC (Arrêt au Château d'Oupeye).

- du 2 au 4 décembre inclus (sur RV).

- de 09h à 19h

2) **Visé**

Vaccimobile (car médical), place Reine Astrid, les **29 et 30 novembre 2021** (sans rendez-vous).

Plus d'info sur : www.visé.be

3) **Herstal**

Vaccimobile (car médical) (lieu à déterminer) le **1^{er} décembre 2021** (sans rendez-vous).

Plus d'info sur : www.herstal.be

Pour toute autre information : <https://covid.aviq.be/fr>

COMMENT OBTENIR LA VERSION PAPIER DE VOTRE COVID SAFE TICKET (CERTIFICAT DE VOTRE VACCINATION)?

Vous appelez le n° **071/31 34 93**. Le courrier sera alors envoyé à votre domicile.

1^{ère} GRATIFERIA d'Oupeye

Samedi 27 novembre 2021

Dans le cadre de la journée de l'arbre, le groupe Zéro Déchet Oupeye organise sa première GRATIFERIA : un marché où tout est gratuit !



Dans le but de réduire nos déchets, diminuer la surproduction et par la même occasion apporter un geste solidaire et convivial.

Chacun apporte ce dont il n'a plus besoin/envie, en bon état, afin d'en faire profiter d'autres familles.

Chacun peut venir se servir, gratuitement, des objets déposés (il n'est pas nécessaire de donner pour recevoir).

Conditions :

4 thématiques seront acceptées en dons : jeux, jouets, livres et décors (Noël ou autres). Pas de peluches.

Maximum 10 dépôts et/ou 10 retraits par famille.



Dépôt des dons : vendredi 26/11 entre 16h et 17h et samedi 27/11 entre 08h30 et 11h.

Ouverture de la Gratiferia au public le samedi 27/11 entre 08h30 et 13h (selon le protocole Covid du moment).

Les objets non distribués à la fin de l'activité seront redistribués par le groupe Zéro Déchet d'Oupeye auprès d'associations, écoles, groupements.

Infos auprès de G. Godin au 0474 28 11 12 ou à casinodivevegnis@gmail.com ou notre page FB

Adresse : service des travaux d'Oupeye. Rue Pistolet, 20.

Organisé par le Groupe Zéro Déchet d'Oupeye, avec le soutien du service Environnement d'Oupeye.



Votre Administration communale vous accueille

• tous les matins de 8h30 à 12h

• Les services Population, État civil et Étrangers sont accessibles de 8h30 à 12h ainsi que le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
au 04/267.06.33 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
ou par SMS (à privilégier) au 0499/926.976
(vous êtes recontactés dans les 24h, les jours ouvrables)

• Les services de l'Urbanisme, du Logement et de l'Environnement
REÇOIVENT ÉGALEMENT SUR RENDEZ-VOUS.
Prise de rendez-vous de 8h30 à 12h aux numéros suivants :
Urbanisme : 04/267.07.31 – Logement : 04/267.07.45
Environnement : 04/267.06.42

Administration communale d'Oupeye
Rue des Ecoles, 4 • 4684 Haccourt
Tél : +32 (0)4 267 06 00 • Fax : +32 (0)4 267 06 01 • www.oupeye.be



Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de décembre 2021 et janvier 2022, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – echo@oupeye.be pour le **mardi 16 novembre dernier délai**.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.